



**FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE**  
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)  
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –  
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84  
libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>



<https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee>



@LP\_Nationale

## **- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -**

# ***Prières de rue à Clichy : Provocation délibérée de la Municipalité ?***

Quand il faisait campagne lors des élections municipales de 2015, le candidat *Les Républicains* **Remi Muzeau** avait promis de préserver les locaux qui servaient de mosquée à Clichy. Reniant sa parole après avoir été élu Maire, il a délibérément créé un conflit avec l'**Union des associations musulmanes de Clichy (UAMC)** fermant ces locaux pour les attribuer à un autre projet. En « compensation », il a proposé de nouveaux locaux pour la Mosquée de la ville, totalement inadaptés (trop petit, trop loin, non desservis par les transports en commun, non-sécurisés, etc..).

La **Municipalité de Clichy** a procédé strictement de la même manière avec les locaux des Unions locales des syndicats FO et CGT. C'est donc une politique délibérée de faire table rase de ce qui existait avant. La Municipalité a mis l'**UAMC** devant une solution qu'elle ne pouvait que refuser.



## ***La laïcité n'a rien à voir dans cette provocation municipale !***

**Que réclame l'UAMC ?** L'octroi d'un terrain qu'elle achèterait avec ses propres fonds privés et la construction d'une mosquée entièrement à sa charge, sans aucun recours au fonds publics. C'est l'**Union des associations musulmanes de Clichy** qui respecte la laïcité et la loi de 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat dans cette affaire, c'est la mairie de Clichy qui est antilaïque. La loi de 1905 garantit la liberté de conscience de tous et la liberté de culte. C'est la mairie de Clichy qui remet en cause le libre exercice des cultes prévu par la loi républicaine.

C'est la **Mairie de Clichy** qui porte l'entière responsabilité du conflit par son attitude manifestement contraire à la laïcité. Dans la course à l'échalote identitaire de la **Droite** après le **Front national**, la manifestation du 10 novembre 2017 des Elus **LR, UDI, Modem, et FN** n'est qu'une provocation supplémentaire pour alimenter un conflit qui n'aurait jamais dû exister si **Rémi Muzeau** avait respecté ses engagements.

Il fallait bien aussi que les « *supporters* » de **Manuel Valls** s'en mêlent pour participer à cette nouvelle croisade identitaire qui n'ose pas dire son nom. C'est ainsi que le groupuscule « *vallsiste* » **Force laïque** a apporté sa pierre à la lapidation de la laïcité à Clichy en participant à la manifestation de la droite-extrême en y scandant « *Aucun culte, la France est laïque* », c'est-à-dire tout le contraire de la **loi de 1905**. C'est au point où le site d'extrême-droite **Riposte laïque** (lire : *Riposte chrétienne*, des anciens amis à eux), les a chaudement félicité.

## *Quel est le statut juridique des prières de rue ?*

Ces manifestations s'apparentent à des processions religieuses. La **loi de 1905** prévoit donc que c'est la loi commune aux manifestations qui s'applique en la matière. Si « *elles ne constituent pas un trouble manifeste à l'ordre public* » selon les termes de la législation, elles sont autorisées comme toute manifestation sur la voie publique.

Il faut être bien bas du Front pour assimiler les prières de rue le vendredi après-midi à « *l'occupation allemande* » entre 1940 et 1944. Chacun sait que l'occupation nazie sous le **Régime de Vichy** ne durait que trois heures le vendredi après-midi !



Force laïque (à gauche) face aux musulmans priant

Si la Mairie de Clichy s'entête dans cette démarche provocatrice et conflictuelle, les choses ne pourront que s'envenimer encore plus. Il faut revenir à la raison dans cette affaire.

## *La Libre Pensée est :*

*Pour le respect intégral de la loi de 1905 qui garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes !*

*Aucun financement public des cultes !*

*Le respect intégral de la liberté de conscience qui est de croire comme de ne pas croire !*

*C'est cela la véritable laïcité !  
Elle doit être respectée par tous !*